

# Inf Municipale

## Sommaire :

- Horaire de la collecte des monstres ménagers «encombrants».
- Ne manquez pas le bazar annuel de la bibliothèque, le dimanche 28 juin prochain



## Poste offert aux Travaux publics Joins-toi à une équipe dynamique !

La municipalité de Saint-Irénée est à la recherche d'un étudiant pour combler un poste au sein de son équipe pour le département des travaux publics. L'emploi est offert pour la période de mai à la fin août 2015.

Les personnes intéressées peuvent faire parvenir leur curriculum vitae par courriel, à l'attention de Marie-Eve Simard à l'adresse courriel [secetaire@saintirenee.ca](mailto:secetaire@saintirenee.ca), avant le mercredi 24 avril prochain.

## Avez-vous besoin d'un permis ?

Le printemps prendra bientôt la place qui lui revient et la fonte des neiges amènera son lot de projets.

Assurez-vous que les travaux à exécuter ne nécessitent pas de permis. Dans le cas contraire, il est important de compléter le formulaire et de l'acheminer à l'inspectrice municipale par courriel à l'adresse [urbanisme1@ville.lamalbaie.qc.ca](mailto:urbanisme1@ville.lamalbaie.qc.ca) ou par télécopieur au 418 620-5017.

L'inspectrice **délivre le permis dans les 30 jours de la date de dépôt de la demande**, si celle-ci satisfait à toutes et chacune des conditions prescrites par les dispositions du règlement d'urbanisme et du règlement relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA), de la municipalité de Saint-Irénée pouvant correspondre à ce type de demande.

Pour toutes questions concernant une demande de permis ou de certificat, vous pouvez contacter madame Nadine Bélanger, inspectrice municipale, au 418 665-3747 poste 5208. Les **formulaires sont disponibles** sur le site Web de la municipalité de Saint-Irénée au [www.saintirenee.ca](http://www.saintirenee.ca), ou au bureau municipal.

## Ouverture et fermeture des vannes d'eau

Si vous souhaitez procéder à l'ouverture ou à la fermeture des vannes d'eau d'un établissement, vous devez en aviser la municipalité 24 heures à l'avance afin que l'employé municipal puisse confirmer l'heure et la date avec vous. Vous devez contacter Marie-Eve Simard au 418 620-5015 poste 0.

Veuillez noter que des frais de 25 \$ taxes incluses, vous seront facturés pour chaque ouverture et chaque fermeture.

### DANS CE NUMÉRO :

|                        |   |
|------------------------|---|
| Feu à ciel ouvert      | 2 |
| Numéros civiques       | 2 |
| Monstres ménagers      | 2 |
| Amie des Aînés         | 2 |
| Panne électrique       | 3 |
| Plage/Jetée/Route 362  | 3 |
| Assemblée bibliothèque | 3 |
| Bazar annuel           | 3 |
| Fleurons               | 4 |
| Mois de la capitation  | 4 |
| Rencontre Fabrique     | 4 |
| Pétanque               | 4 |
| Camp de jour           | 5 |
| Prochaines parutions   | 5 |

## Brûlage et feu à ciel ouvert

Pour allumer un feu à ciel ouvert, vous devez adresser une demande par téléphone à la municipalité de Saint-Irénée au 418 620-5015. Les bureaux sont ouverts du lundi au vendredi de 07 h 30 à 16 h 00. L'autorisation vous sera accordée s'il est d'avis que ce feu ne constitue pas un risque pour la sécurité publique.

Voici **quelques conseils à lire** avant d'allumer un feu.

Le vent est votre pire ennemi. En un rien de temps, une bourrasque peut emporter votre brûlage et l'étendre, souvent sur de grandes distances. Une négligence peut vous faire perdre la maîtrise de votre feu, incendier la forêt, causer la perte de votre résidence, de votre chalet ou celui du voisin. En mettant en pratique ces quelques conseils, vous minimiserez les risques que votre brûlage se propage à la forêt. S'il est possible de faire un feu :

- ⇒ allumer le feu dans un endroit dégagé, sur un sol minéral;
- ⇒ éviter de brûler lors d'un grand vent et avoir sur place les moyens appropriés afin d'intervenir rapidement.

## Affichage des numéros civiques

Dans une situation d'urgence, chaque minute compte. Afin de réduire le temps d'intervention des unités d'urgence, il est primordial que les adresses civiques soient faciles à repérer. Nous comptons sur votre collaboration pour que votre numéro civique soit mis bien en vue à l'extérieur de votre résidence.

### Résidents des rangs Saint-Pierre et Saint-Nicolas

Suite à la refonte des numéros civiques survenue en décembre dernier, ne pas oublier de changer l'affichage extérieur de votre résidence ainsi que celui de votre boîte aux lettres, si nécessaire.

## Collecte des monstres ménagers (encombrants)

Au moment d'écrire ces quelques lignes, la municipalité n'avait pas encore reçu les informations concernant la collecte des monstres ménagers. Donc, afin d'obtenir la date de la collecte, bien vouloir consulter le journal local dans les semaines à venir.



### Articles acceptés :

- Les électroménagers : réfrigérateur, four, lave-vaisselle, laveuse, etc.;
- Les meubles : table, chaise, lit, commode, divan, bibliothèque, etc.;
- Les équipements informatiques : ordinateur, imprimante, clavier, etc.;
- Autres : matelas, téléviseur, pneus.

## Municipalité Amie des Aînés (MADA)

Depuis l'adoption de la politique des aînés et le plan d'action par le conseil municipal le 12 janvier 2015, deux membres du comité des aînés travaillent en collaboration avec la municipalité pour accéder aux subventions afin de réaliser des actions qui relèvent du plan d'action. Nous espérons recevoir des réponses positives à nos demandes.

Le plan d'action et la politique des aînés sont affichés sur le site Web de la municipalité. Vous y trouverez aussi des nouvelles de chacune des actions entreprises par le comité et la municipalité.

Janet Casey et Odile Comeau

Respectivement, Responsable de la question des aînés de Saint-Irénée et membre du comité des aînés

## Panne électrique hivernale

La municipalité de Saint-Irénée travaille présentement à élaborer son plan des mesures d'urgence. Parmi les risques potentiels qui pourraient survenir sur notre territoire, on retrouve la panne électrique hivernale. Il s'agit d'une perte de courant qui surgirait en période de grand froid. Cette situation se produit rarement, mais lorsqu'elle survient, elle peut causer beaucoup d'inquiétude auprès des personnes dites vulnérables.



Afin de rendre notre plan des mesures d'urgence le plus efficace possible, il nous faut identifier ces personnes en cas de panne électrique. Pour ce faire, nous aimerions que vous communiquiez avec la municipalité si vous, ou une personne que vous connaissez, êtes dans une des situations suivantes :

- votre logement ou maison se chauffe exclusivement à l'électricité;
- votre service téléphonique est fourni par le câble (Dery);
- vous êtes une ou plusieurs personnes âgées vivants dans le même logement ou maison;
- vous avez un handicap ou une condition médicale nécessitant une attention particulière.

Votre collaboration nous permettra de constituer un registre des personnes prioritaires et nous aidera à mieux faire notre travail lorsque les mesures d'urgence seront nécessaires. D'ailleurs, nous vous tiendrons au courant au fur et à mesure que notre plan des mesures d'urgence se mettra en place.

Merci de votre collaboration.

Serge Bouchard

Coordonnateur de la sécurité civile



## Comité Plage/Jetée/Route 362

Bientôt, Dame Nature décidera d'amener un peu de chaleur chez nous. La neige fondra, la Jetée des Capelans ainsi que les trois aires de pique-nique auront besoin d'être pomponnées pour la saison estivale. Nous prévoyons, vers la mi-mai, une journée de nettoyage, de désherbage, de teinture, de peinture et l'installation du système de poteaux de cèdre/blocs de béton/corde maritime. À vous de donner le temps que vous voulez et de faire les tâches que vous préférez. Si vous avez le goût de participer à notre corvée printanière, nous

vous invitons à communiquer avec la municipalité par téléphone au 418 620-5015 ou par courriel à l'adresse [secetaire@saintirenee.ca](mailto:secetaire@saintirenee.ca). Dès que la date sera déterminée, un membre de notre comité communiquera avec vous pour tous les détails. Au plaisir de partager l'embellissement de la Jetée des Capelans avec vous.

Janet Casey

Comité Plage/Jetée/Route 362

## Nouvelles de la Bibliothèque

### Assemblée générale annuelle

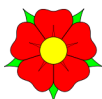
C'est le 23 avril prochain à 19 h 00 que se tiendra l'assemblée générale annuelle de votre Bibliothèque, dans le local même. Vous pourrez y prendre connaissance des activités de l'année et du rapport financier de l'an 2014. Trois postes sont en élection. Citoyens, abonnés et bénévoles sont chaleureusement invités.

## BAZAR

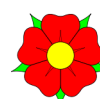
Le Bazar annuel de la Bibliothèque est un événement attendu par tous. Profitez du grand ménage pour préparer vos boîtes d'articles à vendre. Cette année, l'activité se tiendra le dimanche 28 juin sur le stationnement de l'église (les heures vous seront communiquées ultérieurement). Vous pouvez réserver vos tables dès maintenant en joignant Marie-Claude Giraud (418 452-9251) ou Michel Guillemette (418 452-1146) (10\$ par table pour les particuliers, 15\$ pour les commerçants). Bienvenus à tous!

Marie-Claude Giraud

Responsable des communications



## Groupe de travail Les Fleurons



Bien que le printemps soit officiellement arrivé, il tarde à montrer le bout de son nez. Cependant, il faut déjà planifier les petits travaux qui devront être réalisés avec la venue des belles journées ensoleillées.

Notre groupe de travail est donc à la **recherche de volontaires** pour effectuer divers travaux: nettoyage de plates-bandes, ramassage de branches et arbres morts, plantation de fleurs, etc. .

Les intéressés sont priés de laisser leurs coordonnées auprès du secrétariat municipal par téléphone au 418 620-5015 ou par courriel à l'adresse [secrtaire@saintirenee.ca](mailto:secrtaire@saintirenee.ca) et nous communiquerons avec vous en temps et lieu.

Parlez-en à vos voisins! Plus nous serons nombreux, plus nous pourrons accomplir de petites tâches d'embellissement qui nous préparerons à maintenir et même améliorer notre classification Fleurons, et plus nous aurons de plaisir.

Pierre Gaussiran

Responsable du groupe de travail des Fleurons

## La Fabrique de Saint-Irénée

CAPITATION

CAPITATION

CAPITATION

CAPITATION

CAPITATION

CAPITATION

Avril et Mai: il est temps de verser votre capitation. Comme par les années passées, le conseil de Fabrique compte sur votre collaboration pour vous en acquitter. La situation financière de notre église est de plus en plus fragile. Les revenus baissent, mais les dépenses continuent d'augmenter. Soyons une pierre vivante de notre institution chrétienne et soutenons-la en faisant notre part.

MERCI FRATERNEL DE VOTRE PARTICIPATION.

AGENDA AGENDA AGENDA AGENDA AGENDA AGENDA AGENDA AGENDA AGENDA AGENDA AGENDA AGENDA

Vous souhaitez savoir ce qui se passera dans un futur très rapproché sur la **COMMUNION DE COMMUNAUTÉS**? Inscrivez à votre calendrier le **MARDI 5 MAI 19hres, en l'Église**. Vous recevrez les explications sur la dissolution de notre fabrique et l'annexion à la nouvelle fabrique. Les présentateurs vous feront un portrait de la situation globale: le comment, le pourquoi et le quand. **NE MANQUEZ PAS CETTE RENCONTRE, VOUS AUREZ L'HEURE JUSTE!** Attention, ce n'est pas une fermeture d'église! Faisons taire les rumeurs!

Solange Boudreault

Vice-présidente Fabrique de Saint-Irénée

## Club de Pétanque Arc-en-Ciel

Le comité organisateur invite ceux et celles qui aimeraient jouer à la pétanque cet été à s'inscrire auprès de Réjeanne (452-3375), Janet (452-3277) ou Madeleine (452-3550) avant le début de mai.

La rencontre des membres du Club aura lieu le mardi 12 mai au Chalet des Loisirs à 18h15. Les capitaines seront présentés, les équipes seront formées à la page ainsi que la liste des remplaçants sera finalisée.

Notre saison de pétanque débutera le mardi 19 mai à 18h15. Nous sommes plus de 45 personnes à participer à cette belle activité chaque été, nous nous amusons grandement et tout le monde est bienvenu.

Au plaisir de vous voir au Chalet des Loisirs le 12 mai prochain.



## Camp de jour aux Éboulements

**Cet été, viens vivre une expérience inoubliable de plaisir et de découvertes  
au camp Le manoir des Éboulements**

**Notre camp de jour** est plus qu'un simple terrain de jeu. Il s'agit d'un camp dont les buts premiers sont la joie et l'amusement de vos jeunes dans une atmosphère qu'il leur permettra de se réaliser et d'évoluer dans un environnement sécuritaire et constructif. Moniteurs qualifiés et pédagogues.

Du 29 juin au 14 août – 8 h 30 à 16 h 30 - 21 \$/ jour (taxes incluses)

Places limitées!

### Camp de vacances

Viens t'amuser à la seigneurie des Éboulements, le thème général du camp est la vie seigneuriale d'hier à la façon d'aujourd'hui.

2 séjours disponibles : du 28 juin au 10 juillet et du 12 au 24 juillet – 810 \$ (taxes incluses)

### Développement des habiletés et de la créativité

Hébertisme plus de 40 modules, tir à l'arc, tir à la carabine, vélo, escalade, natation, sports d'équipes, soccer, etc.

Bricolage, théâtre, chant, improvisation

### Un milieu épanouissant

Esprit d'équipe

Lien d'amitié

Projets spéciaux

### Activités nautiques

Baignade, natation, pédalo, chaloupe, mini-kayak.



[camplemanoir.qc.ca](http://camplemanoir.qc.ca)

418 635-2666

[camplemanoir@hotmail.ca](mailto:camplemanoir@hotmail.ca)

## Les prochaines parutions de votre Info Municipale

| Calendrier 2015 |
|-----------------|
| 10 juin         |
| 12 août         |
| 07 octobre      |
| 09 décembre     |

**N'HÉSITEZ PAS À NOUS CONTACTER SI VOUS AVEZ DES QUESTIONS**

Laurence Lajoie Morin—Stagiaire en secrétariat

Marie-Eve Simard—Secrétaire—trésorière adjointe

418 620-5015 poste 5110 [secretaire@saintirenee.ca](mailto:secretaire@saintirenee.ca)